
**AVIS AUX PORTEURS DE PARTS DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT
DIVERSIS (FR0007493051)
OPC DE DROIT FRANÇAIS**

Puteaux, le 18 juin 2021.

Madame, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (« FCP ») **DIVERSIS**, Fonds d'investissement à vocation générale soumis au droit français.

A compter du jeudi 24 juin 2021, nous vous informons que les parts de votre FCP seront décimalisées jusqu'en dix-millièmes de parts.

Ce sont donc les ordres de souscription et de rachat reçus à compter du mercredi 23 juin 2021, après *cut-off* de 10 heures 30 (heure de Paris) ou après 12h. (heure de Paris) pour les seuls OPC nourriciers, centralisés BNP – Paribas Securities Services, qui pourront être décimalisés.

Cette modification, **qui prendra effet le 24 juin 2021 (Valeur Liquidative datée du 24 juin)**, ne constitue pas une mutation et ne requiert pas, en conséquence, ni l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») ni une action spécifique de votre part et ne modifie pas le profil rendement/risque de votre FCP.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'ensemble de la documentation réglementaire (« DICI » et prospectus) sera disponible sur simple demande auprès de :

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS
Tour Majunga – La Défense 9 –
6 place de la Pyramide
92908 PARIS – La Défense Cedex

et publiés sur notre site internet à l'adresse suivante : www.axa-im.fr dès le 24 juin prochain.

Nous vous invitons à prendre contact avec votre correspondant habituel pour vous donner toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Clients, l'expression de nos sincères salutations

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS